



# Conseil économique et social

Distr. générale  
18 décembre 2024  
Français  
Original : anglais

## Commission de statistique

### Cinquante-sixième session

New York, 4-7 mars 2025

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises pour décision : statistiques  
de l'environnement et des changements climatiques**

## Statistiques de l'environnement et des changements climatiques

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport donne un aperçu des progrès réalisés dans la rationalisation des statistiques de l'environnement et des changements climatiques, comme l'a recommandé la Commission de statistique à sa cinquante-cinquième session. Il fait le point sur le travail méthodologique et l'appui à la mise en œuvre de l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, l'application du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et la collecte de données sur l'eau et les déchets. Il présente également les résultats de la 11<sup>e</sup> réunion du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques.

La Commission est invitée, entre autres : a) à se féliciter des progrès accomplis dans la rationalisation des statistiques de l'environnement et des changements climatiques ; b) à prendre note de l'importance, pour les pays et les organisations internationales, de promouvoir une collecte et une compilation coordonnées des données statistiques qui facilitent l'harmonisation et la rationalisation des données pour répondre à la fois aux exigences de l'action publique et aux exigences et aux demandes internationales en matière de communication de données ; c) à encourager les pays à utiliser l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, les métadonnées qui l'accompagnent ainsi que les outils d'aide à la mise en œuvre (Lignes directrices relatives à la mise en œuvre et Outil d'autoévaluation des statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques), pour élaborer des programmes nationaux de statistiques des changements climatiques et faciliter la communication de données au titre de l'Accord de Paris.

\* E/CN.3/2025/1.



## I. Introduction

1. À sa cinquante-cinquième session, qui s'est tenue du 27 février au 1<sup>er</sup> mars 2024, la Commission de statistique a adopté la décision 55/118 (voir [E/2024/24-E/CN.3/2024/36](#)), dans laquelle elle :

a) a approuvé le changement de nom du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement en Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques, compte tenu de l'interdépendance des deux sujets dont il est chargé ;

b) a demandé que son propre programme de travail soit modifié de sorte que les statistiques de l'environnement et des changements climatiques soient regroupées dans un seul point de l'ordre du jour et fassent l'objet d'un rapport commun ;

c) a encouragé les pays à appliquer l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, les ensembles d'indicateurs régionaux, tels que l'ensemble d'indicateurs relatifs au genre et à l'environnement pour la région Asie-Pacifique, l'ensemble d'indicateurs de base liés aux changements climatiques de la Conférence des statisticiens européens et l'outil d'autoévaluation et les Lignes directrices relatives à la mise en œuvre pour contribuer à l'élaboration de programmes nationaux sur les statistiques des changements climatiques, ce qui facilitera la communication d'informations au titre de l'Accord de Paris ;

d) a encouragé la Division de statistique, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et les autres principaux partenaires à poursuivre leur collaboration afin de renforcer encore les liens entre les statistiques et les politiques et de réduire autant que possible les chevauchements d'activités, en lançant des entreprises conjointes, des formations et des projets de renforcement des capacités, consacrés notamment aux outils de communication des informations ;

e) a exhorté les pays à intensifier la collaboration entre les organismes nationaux de statistique et les autorités nationales chargées de communiquer les informations relatives aux changements climatiques au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ;

f) a pris note des travaux qui étaient menés en vue d'élaborer des méthodes de traitement des thèmes prioritaires, et a encouragé une meilleure intégration des statistiques sur le genre, la santé, les catastrophes et d'autres sujets dans les statistiques de l'environnement et des changements climatiques ;

g) a demandé instamment à la communauté des donateurs de mobiliser des ressources supplémentaires substantielles pour renforcer les capacités relatives aux statistiques de l'environnement et des changements climatiques dans les pays dont les systèmes statistiques étaient peu développés ;

h) a encouragé les systèmes statistiques nationaux à développer la production de statistiques sur les changements climatiques en améliorant l'exploitation des données administratives, en concevant des enquêtes spéciales ou d'autres outils de collecte de données et en incluant des questions relatives aux changements climatiques et à l'environnement dans les recensements et les enquêtes pertinentes, selon qu'il convient.

## II. Activités récentes

2. À mesure que la crise climatique s'aggrave, la demande d'information relative à l'environnement et aux changements climatiques augmente. Récemment, le besoin

d'information a ainsi été exprimé à l'occasion de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, tenue du 27 au 30 mai à Antigua-et-Barbuda, et du Sommet de l'avenir, tenu les 22 et 23 septembre à New York. La Division de statistique, le Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont commencé à rationaliser et à renforcer le programme de travail dans les domaines susmentionnés.

3. Le Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques est actuellement en train d'être restructuré en un groupe directeur et plusieurs sous-groupes, dont chacun se voit attribuer un périmètre, un rôle et des fonctions, de manière à répondre à la demande formulée par la Commission de statistique à sa cinquante-cinquième session<sup>1</sup>. Ce remaniement nécessite des efforts supplémentaires et sera sanctionné par une révision du mandat du Groupe d'experts visant à faire en sorte que les décisions prises ces dernières années par la Commission de statistique, comme l'adoption du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement (en 2013) et de l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques<sup>2</sup> (en 2022), fassent l'objet d'un appui renforcé auprès des États Membres.

4. La Division de statistique a organisé la 11<sup>e</sup> réunion du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques, qui s'est tenue en ligne du 14 au 17 octobre 2024. Quelque 122 spécialistes de 32 pays et 24 organismes ainsi que 4 experts indépendants y ont assisté. Après la session inaugurale, six sessions ont eu lieu sur les thèmes suivants : 1) Rationalisation des statistiques de l'environnement et des changements climatiques ; 2) Statistiques et indicateurs des changements climatiques ; 3) Collecte de données statistiques sur l'environnement ; 4) Outils relatifs aux statistiques de l'environnement ; 5) Renforcement des capacités en matière de statistiques de l'environnement et des changements climatiques ; 6) Débat sur les priorités et conclusions.

5. À sa 11<sup>e</sup> réunion, le Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques s'est penché sur les besoins suscités par des objectifs tels que : améliorer son organisation compte tenu de l'élargissement de son champ d'études ; resserrer les liens entre les applications politiques et les recherches statistiques ; faire en sorte que les définitions, méthodes et classifications statistiques soient correctement appliquées dans les exposés généraux pertinents. Le groupe directeur et la Division de statistique superviseront l'ordonnancement de cet élargissement, et le projet de mandat sera présenté au Groupe d'experts en temps utile.

## **A. Communication et coordination des activités relatives aux statistiques de l'environnement et des changements climatiques**

6. La Division de statistique, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques<sup>3</sup> et le Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques facilitent la coordination du programme de travail relatif aux statistiques de l'environnement et des changements climatiques en collaborant avec de nombreuses parties prenantes aux niveaux international et régional. Cette méthode basée sur la consultation vise un alignement

<sup>1</sup> Voir : E/2024/24-E/CN.3/2024/36, décision 55/118, par. a) et b).

<sup>2</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/envstats/climatechange.cshhtml>.

<sup>3</sup> Au sujet de la collaboration entre la Division de statistique et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, voir le rapport du Secrétaire général sur les statistiques énergétiques [(E/CN.3/2025/27), par. 20 c)].

avec d'autres travaux connexes menés dans le monde de la statistique. Le secrétariat recueille tous les types de données relatives aux changements climatiques, notamment concernant les émissions de gaz à effet de serre, les politiques et mesures de réduction des émissions, les indicateurs d'adaptation et de vulnérabilité, les transferts de technologies, le renforcement des capacités, les aides financières, etc. La Division de statistique a commencé à réunir des informations sur les activités de collecte menées par les organismes internationaux, sur leurs méthodes et sur leurs mesures de renforcement des capacités, au moyen d'une enquête pilote intitulée « International agencies' activities on environment and climate change statistics », menée au sein du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques en 2024. Ces renseignements sont complétés par les réponses obtenues dans une enquête similaire, intitulée « State of development of environment and climate change statistics », auprès des États Membres participant au Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques. Cette seconde enquête comportait des questions qui devaient permettre de déterminer quels organismes internationaux avaient aidé les pays à produire des statistiques sur l'environnement et les changements climatiques. Les réponses reçues de la part de 17 organismes internationaux et de 24 États Membres ont mis en lumière de nombreuses activités relevant de la réflexion méthodologique, de la collecte de données, de la coordination et du renforcement des capacités.

7. À la 11<sup>e</sup> réunion du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques, une table ronde consacrée aux programmes internationaux de production de données et de statistiques sur les changements climatiques par divers organismes a établi les points suivants :

a) L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) recueille et communique les données utiles au suivi des activités alimentaires et agricoles durables, des émissions de gaz à effet de serre des systèmes agroalimentaires et de l'indicateur 2.4.1 des objectifs de développement durable. Les informations issues de la Base de données statistiques fondamentales de la FAO (FAOSTAT)<sup>4</sup> aident à rendre compte de la situation mondiale et à comprendre l'imbrication entre agriculture, alimentation et climat ;

b) L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est à la tête du Programme international pour l'action sur le climat et du Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone, qui contribueront à évaluer et à améliorer l'efficacité des politiques climatiques. Compte tenu des lacunes en matière de données, dont certaines peuvent être comblées par une amélioration des sources, il importe d'établir des liens avec les statistiques officielles dans le contexte des inventaires des gaz à effet de serre ;

c) L'Organisation météorologique mondiale a rendu compte de l'état du climat en suivant des lignes directrices détaillées et en s'appuyant sur les données nationales relatives aux événements extrêmes issues d'une enquête menée spécialement pour les rapports régionaux sur l'état du climat ;

d) Le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes gère le système de suivi du Cadre de Sendai et la base de données sur les pertes dues aux catastrophes (DesInventar), qui donnent des éclaircissements sur les effets des changements climatiques et sur les mécanismes intergouvernementaux. Les efforts en cours visent notamment à améliorer les données relatives à la réduction des risques de catastrophe dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques, et à

<sup>4</sup> La Division de statistique accompagne la FAO sur ce programme, et sa base de données statistiques sur l'énergie est l'une des sources de la FAOSTAT en ce qui concerne les gaz à effet de serre émis par les systèmes agroalimentaires.

renforcer la prise en compte des statistiques sur le genre et le handicap dans l'évaluation des effets des catastrophes ;

e) La Commission économique pour l'Europe (CEE) dirige un groupe de travail sur le rôle des organismes nationaux de statistique dans la réalisation des objectifs climatiques des pays. À cet égard, des États Membres et des organisations internationales ont participé à la rédaction de directives précises. Le document a été adopté par la Conférence des statisticiens européens et devrait aider les politiques climatiques à appliquer les recommandations visant à améliorer la collecte, la qualité et la comparabilité des données.

8. L'importance d'améliorer la communication et la collaboration entre les organismes qui exécutent des programmes de production de données et de statistiques sur les changements climatiques a été soulignée. Une telle collaboration pourrait contribuer à remédier aux lacunes existant dans les jeux de données et à tirer parti des dernières avancées technologiques (intelligence artificielle (IA) et mégadonnées) et statistiques (classification des dépenses climatiques et instruments de collecte des données), favorisant ainsi la complémentarité des différents programmes de travail et enrichissant la gamme d'outils disponibles pour aider les pays. Les organisations internationales qui ont participé à la table ronde ont manifesté leur intérêt à cet égard, et le Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques a recommandé que le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Division de statistique œuvrent en faveur d'une communication et d'une collaboration plus étroites avec elles. Il subsiste des lacunes dans les statistiques relatives à la politique climatique ; le Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques ayant constaté le rôle central joué par l'Accord de Paris dans le travail statistique, il convient d'appliquer correctement ces données dans le cadre des dispositifs politiques pertinents.

9. La diffusion des statistiques de l'environnement et des changements climatiques auprès du public repose principalement sur le site Internet de la Division de statistique et sur la lettre d'information bisannuelle « EnvStats ». Le site rassemble les informations sur les principaux travaux menés pour améliorer les statistiques et met l'accent sur la méthodologie, la collecte de données, la coordination et le renforcement des capacités. La lettre est un support essentiel de partage d'informations sur la Division de statistique et sur ses activités en cours et à venir. Les parties prenantes sont ainsi tenues au courant des nouveautés, des nouvelles tendances et des principales perspectives de collaboration dans le domaine des statistiques de l'environnement et des changements climatiques. Les organisations internationales et régionales sont invitées, au même titre que les pays, à participer à la réflexion méthodologique, à la collecte de données, à leur diffusion et au développement des capacités.

## **B. Élaboration de la méthode et des outils appliqués aux statistiques de l'environnement et des changements climatiques**

10. L'enquête pilote sur les activités des organismes internationaux relatives aux statistiques de l'environnement et des changements climatiques a montré que 11 entités (sur les 17 qui ont répondu) mettaient au point des outils méthodologiques, tels que : les méthodes de la FAO pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre des systèmes agroalimentaires ou suivre l'utilisation des pesticides ; le *Natural Disasters and Climate Change Survey Module Sourcebook* de la Communauté du Pacifique ; le manuel du Cadre de statistiques relatives aux catastrophes de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ; les lignes

directrices d'Eurostat concernant l'atténuation des changements climatiques (en préparation) ; les travaux de la CEE sur l'environnement, le climat, les catastrophes, les déchets et l'économie circulaire ; le guide technique du Cadre de Sendai du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes ; les travaux de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur les changements climatiques et la santé ; les méthodes du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) relatives aux indicateurs associés aux objectifs de développement durable. L'un des instruments méthodologiques les plus pertinents a été décidé par les parties à l'Accord de Paris en 2018 et porte sur la mise en œuvre du cadre de transparence renforcé, y compris l'application obligatoire des Lignes directrices 2006 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. On peut observer des synergies étroites entre ces outils et les travaux de la Division de statistique sur l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques et les méthodes connexes.

11. Treize entités ont évoqué, dans l'enquête, l'élaboration d'ensembles d'indicateurs : indicateurs de la CESAP et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) sur le genre et l'environnement pour la région Asie-Pacifique, indicateurs environnementaux et climatiques de l'Agence européenne pour l'environnement, indicateurs de la qualité de l'air de l'OMS, indicateurs de la CEE sur le climat et les catastrophes, etc. L'examen de ces dispositifs permet d'identifier les éléments de l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques qui devront être mis à jour lors d'une prochaine révision. Au demeurant, l'Ensemble mondial contribue à la définition d'indicateurs relatifs aux politiques et mesures prises dans différents domaines (atténuation des changements climatiques, adaptation, catastrophes, santé, genre, etc.). En 2024, la Division de statistique a soumis une contribution au programme de travail Émirats arabes unis-Belém sur les indicateurs de l'objectif mondial en matière d'adaptation, en collaboration avec ONU-Femmes et le Bureau national de statistique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

## 1. Statistiques des changements climatiques et statistiques genrées

12. Un mandat précédent de la Commission de statistique (demandant qu'une démarche prenant en compte les questions de genre soit adoptée et intégrée dans tous les points de son ordre du jour)<sup>5</sup> avait été dûment pris en compte dans la promotion des travaux concernant les statistiques des changements climatiques en collaboration avec le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées. En particulier, les changements climatiques ont été érigés en domaine prioritaire pour l'intégration des questions de genre, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées collaborant étroitement avec le Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques pour recueillir les expériences des pays par le biais d'une courte enquête sur la collecte et l'utilisation des données relatives au genre et aux changements climatiques. À partir des résultats de cette enquête et d'autres éléments d'information, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées est en train d'élaborer une note d'orientation sur l'intégration du genre dans les statistiques des changements climatiques. Il s'agit de mettre l'accent sur la nécessité de comprendre les effets différenciés des changements climatiques sur les hommes et les femmes et d'orienter les travaux en s'appuyant sur les cadres existants – objectifs de développement durable, Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les

<sup>5</sup> Voir : [https://unstats.un.org/UNSDWebsite/statcom/session\\_51/documents/2020-37-FinalReport-f.pdf](https://unstats.un.org/UNSDWebsite/statcom/session_51/documents/2020-37-FinalReport-f.pdf) [réf. 51/115 b)].

changements climatiques, Système de comptabilité environnementale et économique, etc.

13. La nécessité de mieux refléter les questions de genre dans l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques a fait l'objet de discussions au cours des trois dernières réunions annuelles du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques. Il a été recommandé d'utiliser les indicateurs genrés et environnementaux mis au point par ONU-Femmes et la CESAP pour la région Asie-Pacifique sur la base de diverses consultations régionales menées avec des États Membres et des organismes internationaux, comme le PNUE et l'Union internationale pour la conservation de la nature. Ces indicateurs mesurent les interactions différentes que les femmes et les hommes ont avec l'environnement et permettent de comprendre le rôle des unes et des autres dans la protection ou la dégradation de l'environnement, d'évaluer leur niveau de préparation et leur capacité à réagir face aux catastrophes ou encore d'identifier les atouts et les inégalités qui les rendent plus ou moins vulnérables aux effets des changements climatiques. Face aux demandes supplémentaires des pays dont les populations sont très exposées à ces effets, ONU-Femmes a élaboré un ensemble de 100 indicateurs genrés et environnementaux qui prolongent les indicateurs de la région Asie-Pacifique. L'utilisation de plusieurs groupes d'indicateurs de la région Asie-Pacifique et de leurs métadonnées détaillées étant envisagée pour la future mise à jour de l'Ensemble mondial, ces indicateurs ont fait l'objet de discussions au cours d'une session spéciale de travail à la 11<sup>e</sup> réunion du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques. Diverses expériences nationales ont été évoquées – des groupes spécialisés dans le genre qui promeuvent désormais les questions de genre au même titre que d'autres problématiques, de précieuses enquêtes sur le budget des ménages, etc. – comme autant d'outils d'analyse transversale, y compris sur les liens entre le genre et l'environnement. Le Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques a proposé qu'un sous-groupe sur le genre et le climat soit créé et qu'il coopère étroitement avec le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées. Ce sous-groupe sera notamment chargé de tester et d'améliorer les indicateurs recourant aux statistiques du genre et des changements climatiques, comme indiqué dans le dispositif pour l'Asie-Pacifique et les métadonnées fournies par ONU-Femmes. Par la suite, il donnera son avis sur la note d'orientation élaborée par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées et y apportera sa contribution.

## 2. Statistiques des changements climatiques et statistiques sanitaires

14. Il faut mettre au point des normes et des outils qui encadrent les statistiques officielles servant à suivre les effets des changements climatiques sur la santé, un domaine important auquel sont actuellement appliqués des indicateurs de catégorie 3 dans l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques. Cette question a été mise en avant et discutée aux trois dernières réunions annuelles du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques, dont la réflexion s'est appuyée sur le projet de normes pour les statistiques officielles sur les interactions entre climat et santé du Bureau national de statistique du Royaume-Uni<sup>6</sup>. L'objectif est d'élaborer un cadre et des normes qui permettent aux organismes nationaux de statistique de produire des données fiables et comparables. Le travail avance, et trois indicateurs ont été définis avec une méthode d'évaluation précise dans 10 domaines thématiques, à savoir : mortalité liée à la chaleur ou au froid ; phénomènes météorologiques extrêmes (particules fines PM<sub>2,5</sub> issues des feux de forêt) ; santé mentale (suicides associés aux fortes

<sup>6</sup> Voir : <https://zenodo.org/communities/soschi/>.

chaleurs). Ces indicateurs pourraient faire leur entrée dans l'Ensemble mondial à l'occasion d'une future révision. Les documents méthodologiques incluent de brèves fiches de métadonnées, des présentations détaillées des dernières découvertes scientifiques et une plateforme comprenant des algorithmes d'évaluation, mise au point en collaboration avec l'équipe de la Plateforme mondiale des Nations Unies dans un souci d'interopérabilité, de partage et de sécurité des données.

15. De plus en plus de demandes d'indicateurs et d'aide méthodologique portent sur la question des interactions entre climat et santé. L'OMS (dont les indicateurs phares sont centraux) et le Lancet Countdown jouent un rôle moteur dans ce domaine<sup>7</sup>. L'objectif mondial d'adaptation influe également sur le choix des indicateurs. En conclusion d'une réunion organisée récemment par le Lancet Countdown, des acteurs internationaux, tels que l'OMS, la Banque mondiale et la Division de statistique ont exprimé une volonté commune de travailler à une méthode collective de traitement du lien entre climat et santé, qui admettrait l'utilisation de différents ensembles d'indicateurs à condition qu'ils s'inscrivent dans un cadre général convenu qui en garantirait la cohérence. Les indicateurs proposés par le projet de normes pour les statistiques sur les interactions entre climat et santé mettent l'accent sur les résultats sanitaires. Basés sur des méthodes éprouvées, ils pourraient servir d'indicateurs de base pour les études comparées internationales sur les effets du climat sur la santé. Conformément à l'approche convenue, les ensembles d'indicateurs élargiraient le périmètre et la précision du cadre au moyen de nouvelles méthodes, de mesures d'exposition et de risque, etc.

16. Les indicateurs de santé proposés par le projet de normes pour les statistiques officielles sur les interactions entre climat et santé ont fait l'objet d'un examen lors d'une session de travail spéciale à la 11<sup>e</sup> réunion du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques. Il a été recommandé que les méthodes et la disponibilité des données continuent d'être testées par les pays dans le cadre de la révision de l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques ; par ailleurs, une autre cohorte d'indicateurs possibles sera présentée au Groupe d'experts à sa prochaine réunion annuelle. À cet égard, si les organismes nationaux de statistique des pays européens sont bien placés pour réaliser ces tests, il faudrait aussi que les pays africains et ceux des autres régions se mobilisent plus, de sorte que l'on obtienne des indicateurs généralisables et pertinents à l'échelle mondiale. Afin de faciliter les choses, le Groupe d'experts est en train de constituer un sous-groupe d'experts issus de pays et d'organismes internationaux qui ont exprimé le souhait d'en faire partie. Ce sous-groupe sera dirigé par le Bureau national de statistique du Royaume-Uni et se réunira régulièrement pour mettre en commun les résultats des tests et échanger des idées sur les moyens d'affiner les indicateurs. Outre la perspective de mettre à jour l'Ensemble mondial, l'objectif sera de contribuer à élaborer des normes et des outils pour les statistiques officielles de suivi des effets des changements climatiques sur la santé, en vue d'une présentation à une prochaine session de la Commission de statistique.

### 3. Statistiques relatives aux catastrophes

17. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes est en train de mettre au point un cadre commun pour les statistiques relatives aux catastrophes qui devrait être terminé et approuvé par les acteurs mondiaux en 2025, pour une présentation à la Commission de statistique en 2026. La Division de statistique soutient le processus ; compte tenu des nombreux recoupements entre les problématiques du climat et des catastrophes, les travaux sur les statistiques des catastrophes ont été présentés aux deux dernières réunions du

<sup>7</sup> Voir : <https://lancetcountdown.org/>.

Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques, et ceux consacrés aux changements climatiques l'ont été aux troisième et quatrième forums d'experts destinés aux producteurs et utilisateurs de statistiques relatives aux catastrophes. Enfin, les interconnexions entre les statistiques de ces deux domaines sont traitées, entre autres, dans la quatorzième tranche du projet de Compte pour le développement des Nations Unies<sup>8</sup> (voir par. 32).

#### 4. Statistiques de l'eau et des déchets

18. La Division de statistique contribue à un projet du PNUE et de la Commission européenne visant à identifier et à quantifier les sources de contaminants plastiques et les rejets dans l'environnement aquatique<sup>9</sup>. Elle apporte son expérience de la collecte de données sur les déchets (notamment plastiques) et leur gestion auprès des États Membres. Un travail est mené sur les meilleures méthodes de mesure et de suivi des déchets plastiques qui, le temps venu, pourront être appliquées aux futurs travaux de la Division de statistique en collaboration avec les États Membres.

### C. Collecte, diffusion et utilisation des données

#### 1. Eau et déchets

19. La Division de statistique recueille des données sur l'environnement auprès des États Membres depuis 1999, conformément au mandat que la Commission de statistique a approuvé à sa vingt-huitième session en 1995 et réaffirmé à sa trente-quatrième session en 2003. Un document de travail accompagnant le présent rapport détaille les activités de collecte et de diffusion des données. Le cycle actuel de collecte des données est celui de 2024, pour lequel le questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement<sup>10</sup> (sections Eau et Déchets) a été envoyé à 167 pays et régions. En vertu d'un accord de longue date conclu entre l'OCDE, Eurostat et la Division de statistique, les pays et régions couverts par le questionnaire conjoint OCDE-Eurostat sur l'état de l'environnement ne sont pas concernés par la collecte de données réalisée par la Division. Les deux opérations de collecte sont correctement coordonnées, et les questionnaires, qui font appel à des définitions et à des classifications identiques, sont pleinement compatibles. Depuis 2006, la Division de statistique recueille des données exclusivement sur les déchets et l'eau ; elle est devenue experte en la matière, à tel point que ses données sont désormais la source d'information privilégiée pour les indicateurs relatifs à sept objectifs de développement durable<sup>11</sup>. Comme évoqué avec les États Membres à la 11<sup>e</sup> réunion du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques, cette approche ciblée lui a permis de concentrer ses ressources limitées sur les domaines essentiels, d'éviter les

<sup>8</sup> <https://unstats.un.org/UNSDWebsite/capacity-development/da14/>.

<sup>9</sup> Voir : [www.unep.org/ietc/what-we-do/plastic-waste-management/eu-funded-project-sustainable-plastic-waste-management](http://www.unep.org/ietc/what-we-do/plastic-waste-management/eu-funded-project-sustainable-plastic-waste-management).

<sup>10</sup> <https://unstats.un.org/unsd/envstats/questionnaire>.

<sup>11</sup> Métadonnées des sept objectifs de développement durable ayant pour source le questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement :

<https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-06-03-01.pdf> ;

<https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-06-04-01.pdf> ;

<https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-06-04-02.pdf> ;

<https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-11-06-01.pdf> ;

<https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-12-03-01B.pdf> ;

<https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-12-04-02.pdf> ;

<https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-12-05-01.pdf>.

chevauchements d'activités aux niveaux national et international et d'améliorer l'efficacité générale de la collecte.

20. La base de données sur les déchets et l'eau gérée par la Division de statistique s'est significativement étoffée à chaque cycle de collecte mené auprès des États Membres. Les améliorations aident à orienter les décisions politiques nationales et facilitent l'établissement de rapports internationaux. Grâce à ces données, la Division de statistique continue de diffuser des tableaux d'indicateurs<sup>12</sup>, des instantanés sur les pays<sup>13</sup>, des jeux de données issues des bases des objectifs de développement durable<sup>14</sup> et de UNdata<sup>15</sup>, et répond de plus en plus fréquemment à des demandes ad hoc émanant de grands acteurs institutionnels. Des efforts sont faits pour que les données gérées par les pays soient largement diffusées et que les instances stratégiques s'en inspirent et les utilisent.

21. Compte tenu de l'intérêt et de la demande politiques croissants au sujet du gaspillage alimentaire, de l'étroite collaboration qui en découle avec le PNUE et des consultations menées avec d'autres grandes parties prenantes internationales et avec les États Membres, un nouveau tableau sur le sujet a été ajouté au cycle 2024 du questionnaire de la Division de statistique et du PNUE. Il saisira les mesures les plus efficaces prises par les États Membres pour produire des données sur ce sujet, ventilées en fonction des secteurs industriels et des ménages. Ainsi, le questionnaire sera désormais la source privilégiée de données pour l'indicateur du gaspillage alimentaire associé aux objectifs de développement durable. Au terme des discussions menées à la 10<sup>e</sup> réunion du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement et après des échanges avec d'autres organisations internationales, il a été décidé d'apporter des ajustements mineurs à certains termes du questionnaire relatifs à l'eau, afin de mieux répondre aux exigences stratégiques du Système de comptabilité environnementale et économique, comme dans le cas du questionnaire conjoint OCDE-Eurostat sur l'état de l'environnement. À sa 11<sup>e</sup> réunion, le Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques a soutenu les modifications périodiques apportées au questionnaire de la Division de statistique et du PNUE et aux autres questionnaires internationaux alignés sur celui-ci, de manière à répondre à l'évolution des besoins sans rompre la chronologie des données. En outre, le Groupe d'experts a salué la flexibilité avec laquelle la Division de statistique incluait de nouveaux sujets, comme le gaspillage alimentaire, dans ses activités courantes de collecte.

22. La Division de statistique tient régulièrement des réunions multilatérales sur les statistiques de l'eau avec des organismes comme Eurostat, la FAO, l'OCDE, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et l'OMS. Ces réunions donnent l'occasion d'approfondir des questions techniques concernant les notions et les termes qui ont trait aux statistiques utilisées pour les indicateurs des objectifs de développement durable, en particulier celles transmises par les États Membres par l'intermédiaire du questionnaire de la Division de statistique et du PNUE et des questionnaires internationaux connexes. Les discussions techniques permettent de s'assurer que les données collectées par les États Membres demeurent en phase avec l'évolution des besoins stratégiques, que ceux-ci relèvent des objectifs de développement durable, du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement<sup>16</sup>, de l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, de projets de l'économie circulaire, du Système de comptabilité environnementale et économique ou d'autres dispositifs. La

<sup>12</sup> Voir : <https://unstats.un.org/unsd/envstats/qindicators>.

<sup>13</sup> Voir : <https://unstats.un.org/unsd/envstats/snapshots/>.

<sup>14</sup> Voir : <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal>.

<sup>15</sup> Voir : <https://data.un.org/Default.aspx>.

<sup>16</sup> Voir : <https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes.cshtml>.

Division de statistique débat également de la méthodologie des statistiques sur les déchets avec des organismes intéressés, comme Eurostat, l'OCDE, le PNUE et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), promouvant l'harmonisation et l'adéquation avec les besoins stratégiques. Les résultats de ces échanges sur l'eau et les déchets sont présentés chaque année au Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques, ce qui permet aux données des pays de contribuer efficacement à l'élaboration et au suivi des politiques dans la durée. À sa 11<sup>e</sup> réunion, le Groupe d'experts a salué la collaboration entre les organismes internationaux et a souligné que les efforts mondiaux permettaient d'harmoniser les pratiques de collecte, de sorte que les données nationales pouvaient n'être prélevées qu'une fois, mais servir de multiples objectifs stratégiques nationaux et internationaux.

23. Les statistiques de l'eau et des déchets transmis par les États Membres par l'intermédiaire du questionnaire de la Division de statistique et du PNUE servent de plus en plus au niveau international. En plus d'être présentées sur le site Internet de la Division, elles alimentent un nombre croissant de publications axées sur les politiques publiques, ainsi qu'il a été rappelé à la 11<sup>e</sup> réunion du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques<sup>17</sup>. Cela est à mettre au crédit des États Membres, qui s'efforcent constamment d'améliorer ces statistiques pour répondre aux besoins nationaux en coordonnant les méthodes des organismes nationaux et des autres parties prenantes majeures, et qui illustrent par des données leurs réponses au questionnaire de la Division et du PNUE. À sa 11<sup>e</sup> réunion, le Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques a rappelé l'importance de réponses nationales coordonnées, chapeautées par les groupes de travail, les comités et les équipes interinstitutionnelles, afin d'éviter au maximum les chevauchements et de veiller à ce que les données des pays soient utilisées de manière cohérente dans les réponses apportées au questionnaire de la Division et du PNUE et aux autres enquêtes internationales.

## **2. Présentation à la Convention-cadre sur les changements climatiques des rapports biennaux au titre de la transparence**

24. En application du cadre de transparence renforcé, les parties à l'Accord de Paris présentent en 2024 leurs premiers rapports biennaux au titre de la transparence, qui incluent les rapports nationaux d'inventaire, conformément aux modalités, procédures et lignes directrices<sup>18</sup>. Les rapports de transparence feront ensuite l'objet d'une expertise technique. Un examen multilatéral des progrès, axé sur la facilitation, sera également conduit pour chaque partie après la publication de son rapport d'expertise. Les rapports biennaux au titre de la transparence donnent un aperçu complet et détaillé de la situation des pays, couvrant les politiques et stratégies climatiques nationales, les systèmes de mesure, de signalement et de vérification, les inventaires des émissions de gaz à effet de serre, l'avancement des contributions déterminées au niveau national, les dispositifs d'atténuation et d'adaptation, les flux financiers et d'autres éléments pertinents. Ils s'accompagnent de tableaux communs de communication des données et de leurs modèles, où figurent des données actuelles et prévisionnelles sur les émissions de gaz à effet de serre, les mesures d'atténuation, les flux financiers et d'autres sujets connexes. Les organismes nationaux de statistique sont habituellement les principales sources d'information, par exemple en ce qui concerne les bilans énergétiques, l'industrie, l'agriculture, les cheptels, les

<sup>17</sup> Voir : <https://www.unep.org/ietc/news/story/new-report-global-waste-management-outlook-2024> ; <https://wastemonitor.info/the-global-e-waste-monitor-2024/> ; <https://desapublications.un.org/publications/waste-crisis-accelerating-national-local-policy-action-evidence-based-strategies> ; <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/45230>.

<sup>18</sup> <https://unfccc.int/first-biennial-transparency-reports>.

forêts et les déchets – autant de données d’activité primordiales pour les inventaires. L’Ensemble mondial de statistiques et d’indicateurs sur les changements climatiques est un outil utile qui aide les pays à établir leurs rapports de transparence en leur fournissant un cadre pour la constitution de leurs propres ensembles, à partir desquels ils formulent leurs requêtes au niveau international et national. Au niveau des pays, il est nécessaire que les organismes nationaux de statistique collaborent étroitement avec les autorités chargées de communiquer les informations sur les changements climatiques à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (les correspondants nationaux) afin que la collecte et la gestion des données se déroulent de façon pérenne et que les pratiques d’assurance qualité et d’évaluation soient conformes aux Principes fondamentaux de la statistique officielle. Le Groupe d’experts en statistiques de l’environnement et des changements climatiques a encouragé les entités internationales, en particulier la Division de statistique, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et leurs partenaires, à continuer d’aider les pays, leurs organismes de statistiques et leurs correspondants (dans leurs institutions respectives) à produire des statistiques sur les changements climatiques qui servent efficacement à établir les premiers rapports biennaux au titre de la transparence et à préparer les processus connexes. Par ailleurs, il convient de mieux former les correspondants nationaux de la Convention-cadre à appliquer l’Ensemble mondial et ses outils d’aide à la mise en œuvre, afin que les rapports de transparence et les autres communications soient cohérents avec le système statistique officiel des pays et puissent en exploiter les données.

### **3. Questions sur les changements climatiques dans les questionnaires de recensement et les enquêtes**

25. Les questionnaires de recensement et les enquêtes permettent de recueillir des données statistiques sur l’environnement et les changements climatiques. Certains pays consacrent des questions ou une section entière à ces sujets. La Division de statistique a une longue expérience de l’élaboration et de la diffusion de ce genre de questionnaires auprès des États Membres, grâce à une plateforme centralisée hébergée sur son site Internet<sup>19</sup>. À sa 10<sup>e</sup> réunion, le Groupe d’experts des statistiques de l’environnement a recommandé de former un sous-groupe chargé de définir un ensemble de questions de base sur l’environnement et le climat à inclure dans les recensements et les enquêtes.

26. Le sous-groupe a tenu plusieurs réunions afin de mettre en place ses activités, qui ont débuté par une mise en correspondance des statistiques et des indicateurs de l’Ensemble mondial avec les questions figurant dans les recensements et les enquêtes. Il a ensuite passé en revue les questions à choix multiples pertinentes, qui ont été évaluées, sélectionnées et compilées. Le projet de compilation a été présenté au Groupe d’experts en statistiques de l’environnement et des changements climatiques, qui a donné son avis avant sa 11<sup>e</sup> réunion. À cette réunion, il a fait l’objet de discussions au cours d’une session de travail, les spécialistes fixant le plan de travail menant à la définition de l’ensemble de questions de base sur l’environnement et le climat. Différents pays ont fait part de leurs pratiques ; la Communauté du Pacifique a ainsi évoqué l’aide apportée aux pays de la région afin qu’ils améliorent la collecte des données d’enquête.

27. Le Groupe d’experts en statistiques de l’environnement et des changements climatiques a salué le travail mené par le sous-groupe, soulignant l’utilité de présenter des exemples nationaux sur le site de la Division de statistique. Il a encouragé les pays à reprendre les questions de l’ensemble de base formulées par le sous-groupe, pour leurs enquêtes et leurs recensements traditionnels aussi bien que pour les études

<sup>19</sup> Voir : <https://unstats.un.org/unsd/envstats/censuses/>.

ciblées, de manière à combler les vides statistiques. Il a rappelé que le projet de compilation devait encore être peaufiné et que la Division de statistique avait engagé un consultant, qui était chargé de réviser le document et d'en tester certaines questions dans des pays pilotes. Le progrès technologique augmentant le volume de données disponibles, il a été convenu de revoir la liste des indicateurs et statistiques qui pouvaient être basés sur les données existantes – y compris les sources administratives et les données spatiales –, de manière à réduire les coûts liés au développement de nouveaux instruments de collecte. Le Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques a recommandé que le thème des changements climatiques soit plus largement abordé dans les manuels et les directives accompagnant les enquêtes et les recensements ; il a aussi demandé que les bonnes pratiques en matière d'intégration des questions et des sections consacrées à ce sujet soient compilées et présentées dans les directives et les manuels internationaux. Il a aussi convenu de l'importance de disposer de cadres directeurs concernant l'emploi des données administratives et géospatiales pour l'élaboration des statistiques et des indicateurs des changements climatiques, et d'insister notamment sur la préférence à accorder aux données issues des enquêtes sur les données administratives.

#### 4. Mégadonnées

28. À la 10<sup>e</sup> réunion du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement, il a été rappelé que la collecte de données issues de sources multiples, la science des données, les nouvelles technologies, les mégadonnées et les données spatiales (avec des séries chronologiques) devaient jouer un rôle prépondérant dans les statistiques des changements climatiques. Ce sujet a donc été soulevé à la 11<sup>e</sup> réunion du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques, avec une introduction sur les travaux du Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle et un travail de groupe. Au cours des débats, le groupe a souligné qu'il fallait mieux comprendre comment les mégadonnées pouvaient être appliquées aux statistiques compilées de l'environnement et des changements climatiques, et qu'il devait coordonner ses travaux avec ceux consacrés aux comptes des écosystèmes, de sorte à identifier les synergies et les perspectives. Il a aussi noté que la capacité à exploiter cette source au profit des statistiques climatiques n'était pas à la hauteur de l'apport considérable que représentaient les mégadonnées, et qu'il fallait encore améliorer ce point. Il a donc recommandé que l'on révisé les directives existantes (principes de base et applications) concernant l'exploitation des mégadonnées par les statistiques officielles, puis que l'on passe en revue les pratiques exemplaires (notamment celles relatives aux données satellitaires, aux systèmes d'identification automatique, aux données de traçage, aux données issues des téléphones mobiles, aux données produites par la population), et que l'ensemble fasse l'objet d'une présentation à la réunion suivante du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques. En outre, le Groupe a encouragé les rapprochements entre les organismes nationaux de statistique intéressés et les centres mondiaux et régionaux du Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle (installés au Brésil, en Chine, aux Émirats arabes unis, en Espagne, en Indonésie et au Rwanda) ainsi que l'établissement de directives spéciales sur l'application des données aux statistiques des changements climatiques et des catastrophes.

## **D. Renforcement des capacités et mise en œuvre de l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques et du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement**

### **1. Outils d'aide à la mise en œuvre**

29. Les Lignes directrices<sup>20</sup> relatives à la mise en œuvre de l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques ont été traduites en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe dans le cadre de la quatorzième tranche du projet de Compte pour le développement des Nations Unies (axe de travail 2.1 sur les statistiques des changements climatiques et des catastrophes) et seront prochainement disponibles sur le site de la Division de statistique. La Division a réalisé ce projet en collaboration avec le PNUE et toutes les commissions stratégiques.

30. Les Lignes directrices relatives à la mise en œuvre visent à améliorer le suivi des changements climatiques, des effets de ces changements et des mesures prises pour les contrer, en communiquant les résultats des statistiques officielles aux autorités nationales chargées de transmettre les informations liées aux changements climatiques au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et en donnant aux organismes nationaux de statistique des orientations pour le renforcement de leur engagement dans le domaine des changements climatiques.

31. Les Lignes directrices renvoient aux cadres, méthodes, principes directeurs et manuels pertinents pour favoriser une collaboration plus étroite entre les deux types d'institutions. Elles décrivent les principales étapes nécessaires à la mise en place de dispositifs nationaux de production de statistiques relatives aux changements climatiques qui soient utiles aux politiques nationales, tout en s'efforçant d'améliorer la comparabilité des données au niveau international, et contribuent ainsi à améliorer le suivi des changements climatiques ainsi que l'avancement des travaux menés par les pays en matière d'atténuation et d'adaptation.

### **2. Renforcement des capacités**

32. Le renforcement des capacités constitue une part essentielle du travail de la Division de statistique en matière d'aide au développement des statistiques nationales sur l'environnement et les changements climatiques. Menées en coopération avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres partenaires, les activités connexes continuent de se dérouler sous différents formats – en ligne, sur place ou sous la forme de collaborations. Avec le PNUE, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et la CESAP, la Division de statistique a participé à des ateliers sur les statistiques des changements climatiques et des catastrophes aux Fidji, en Jordanie et en République dominicaine, dans le cadre de la quatorzième tranche du projet de Compte pour le développement des Nations Unies (axe de travail 2.1).

33. À la 11<sup>e</sup> réunion du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques, l'analyse de l'enquête pilote sur les activités menées par les organismes internationaux en matière de statistiques environnementales et climatiques a permis de mettre en lumière le rôle important joué par les organismes nationaux de statistique dans l'augmentation de la production de données, dans le maintien de la qualité des statistiques et dans l'emploi des outils d'autoévaluation,

<sup>20</sup> [https://unstats.un.org/unsd/envstats/Climate%20Change/Implementation\\_Guidelines.pdf](https://unstats.un.org/unsd/envstats/Climate%20Change/Implementation_Guidelines.pdf).

tels que l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement<sup>21</sup> et l'Outil d'autoévaluation des statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques<sup>22</sup>, utiles tant aux organismes nationaux de statistique qu'aux correspondants nationaux. Il s'est également avéré que les questions de l'enquête pilote devaient être reformulées afin de traiter des questions plus essentielles, comme les responsabilités institutionnelles, les solutions méthodologiques et l'efficacité des dispositifs, ce qui permettrait de suivre l'avancée des mesures prises sur ces sujets au niveau des systèmes statistiques nationaux.

- À la 11<sup>e</sup> réunion également, le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21) a mis l'accent sur les plans d'action détaillés visant à renforcer les écosystèmes de données relatives aux changements climatiques, qui s'inscrivent dans un dispositif de planification stratégique mis au point dans sept pays, associent des acteurs majeurs et sollicitent des appuis de haut niveau. Ensuite, lors d'une table ronde réunissant les commissions régionales ainsi que des organismes régionaux et internationaux, divers projets d'aide aux pays ont été évoqués. La CESAP a rappelé combien il était important de mettre en place des collaborations à divers niveaux et selon différentes approches (entre producteurs et utilisateurs de données, entre départements et disciplines), par le biais de mesures multimodales coordonnées de renforcement des capacités, adaptées aux besoins des pays.
- La CEPALC a indiqué au Groupe d'experts que la production d'indicateurs environnementaux et climatiques intégrés progressait et a mis l'accent sur la nécessité de faire connaître ce genre de réussites et de bâtir des synergies avec, entre autres, le Système de comptabilité environnementale et économique et les statistiques sur la biodiversité.
- La Commission économique pour l'Afrique a annoncé la création d'un centre régional de formation supérieure et d'une école africaine pour étudiants diplômés ; elle a souligné l'importance de la complémentarité entre sources de données traditionnelles et nouvelles.
- La Communauté des Caraïbes (CARICOM) a indiqué que son secrétariat et ses pays membres produisaient de façon soutenue des statistiques sur l'environnement et les changements climatiques, grâce au Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et à l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, à la coopération Sud-Sud et à l'Institut électronique de formation à la statistique des Caraïbes.
- Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe a expliqué que, à un atelier régional tenu en 2022, l'utilisation de l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement et de l'Outil d'autoévaluation des statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques avait permis d'établir des feuilles de route nationales concernant les statistiques environnementales et climatiques.
- La CEE a évoqué l'application de lignes directrices pour la compilation d'indicateurs environnementaux et le renforcement de la mise en relation, sur la question climatique, du Système de comptabilité environnementale et économique avec des problématiques comme les catastrophes, les déchets et l'économie circulaire. Le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et le Système de comptabilité environnementale et économique

---

<sup>21</sup> Voir : <https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/essat.cshtml>.

<sup>22</sup> Voir : <https://unstats.un.org/unsd/envstats/Climate%20Change/cisat.cshtml>.

peuvent notamment contribuer à la définition des priorités nationales, comme il a été souligné dans divers rapports sectoriels.

34. Après la table ronde, le PNUE a fait une présentation sur la collaboration dans les domaines de la lutte contre les changements climatiques et les catastrophes. Il a notamment évoqué des ateliers tenus au Bhoutan, au Cameroun et au Lesotho et d'autres qui auront lieu au Burundi, au Cameroun, en Éthiopie, en Jordanie, au Kenya et au Togo.

35. À sa 11<sup>e</sup> réunion, le Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques a souligné que la collaboration avec diverses organisations internationales instaurée au niveau mondial et régional unissait des compétences précieuses, concrétisait l'initiative Unité d'action des Nations Unies et créait des synergies entre les projets grâce à la collaboration avec les organismes nationaux. Il a été convenu qu'il fallait une coordination de haut niveau pour favoriser la complémentarité entre les activités de l'ONU et celles des donateurs bilatéraux (ainsi que les autres fonds internationaux et les banques multilatérales de développement) et que la Division de statistique envisagerait de soutenir de manière plus assidue le dialogue sur le renforcement des capacités conduit par de nombreux organismes. Il a été recommandé de renforcer les capacités nationales en facilitant la transposition de l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques (Outil d'autoévaluation des statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques), l'élaboration de matériel de formation, la tenue de davantage de sessions de formation en ligne et en présentiel, mais aussi la coopération Sud-Sud et le partage de connaissances, en particulier dans des domaines émergents, comme l'infrastructure durable et l'économie circulaire. Il importe de maintenir une certaine transparence dans la planification des activités de renforcement des capacités afin d'éviter les chevauchements et de faire apparaître des synergies avec des activités nationales pertinentes. L'enquête pilote adressée aux organisations internationales a été présentée comme un moyen utile de recueillir des informations sur les projets et les activités de renforcement des capacités dans les pays et les organisations internationales et régionales, moyennant la publication des résultats sur une même plateforme. Il faut notamment développer et renforcer les dispositifs d'intégration des données environnementales et géospatiales au service des indicateurs environnementaux et climatiques, et travailler sur la complémentarité entre les sources de données traditionnelles et nouvelles.

36. En collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour le développement durable, la Division de statistique a participé à un atelier de développement des capacités sur la circularité des ressources et la gestion des déchets solides au service des objectifs de développement durable, tenu en El Salvador<sup>23</sup>. Des services ont été prodigués à neuf États Membres de l'ONU, principalement en Amérique centrale. La Division de statistique a contribué à développer des capacités, sur la base de son questionnaire commun au PNUE sur les statistiques de l'environnement (sections Eau et Déchets), de sorte que les données recueillies nationalement soient en phase avec les différents indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable ayant trait à la gestion des déchets. À Madagascar, un atelier national a été consacré aux aspects stratégiques et pratiques de la gestion des déchets fondée sur le cycle de vie. Comme en El Salvador, l'assistance se composait notamment de parties prenantes engagées sur ces questions. Le Bureau des Nations Unies pour le développement durable entend utiliser les données issues du questionnaire pour orienter ses décisions et contribuer à des rapports d'analyse analogues à une étude récente, *The Waste Crisis: Accelerating National to Local Policy Action*, publiée en juillet 2024 à New York<sup>24</sup>.

<sup>23</sup> Voir : <https://unosd.un.org/events/2024-central-american-dialogue-circular-economy>.

<sup>24</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://desapublications.un.org/publications/waste-crisis->

37. En matière de développement des capacités, il convient de citer la contribution à un atelier régional de partage de savoirs entre pairs, organisé pour les petits États insulaires en développement au Belize en mai 2024. L'accent était mis sur les dispositifs de gestion des données environnementales, notamment dans les petits États insulaires en développement de la région, dont certains font valoir des applications intéressantes des cadres et outils statistiques internationaux (Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement). De plus amples informations figurent dans le rapport du Secrétaire général sur les travaux consacrés à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (E/CN.3/2025/8) de la session en cours de la Commission de statistique.

### **3. Application du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement**

38. Pour évaluer la mise en œuvre du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, l'application de ses outils – comme l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement – et la production de statistiques environnementales en général, la Division de statistique s'est adressée aux pays au sein du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques par l'intermédiaire de l'enquête pilote sur l'état d'avancement des dispositifs de statistiques environnementales et climatiques, dans la perspective de la 11<sup>e</sup> réunion de 2024. À cette réunion, la Division, le PNUE et plusieurs pays ont présenté les progrès réalisés et fait part de leur expérience de la mise en œuvre du Cadre. Le Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques a noté que les pays utilisaient largement le Cadre et ses outils pour produire des statistiques sur l'environnement aux différentes étapes du traitement des données : pour créer ou améliorer des programmes de statistiques, pour publier des recueils de données ou encore, s'agissant des systèmes nationaux les plus élaborés, pour hiérarchiser les informations et aligner les définitions sur les normes internationales. Il est également apparu que les pays s'appuyaient en outre sur d'autres cadres et ensembles d'indicateurs, tels que le Système de comptabilité environnementale et économique et les indicateurs de la CEE et des objectifs de développement durable liés à l'environnement. Des exemples ont montré que les formations à l'application du Cadre menées auprès des organismes nationaux pertinents favorisaient la constitution de réseaux nationaux de spécialistes utiles à la production et à la diffusion des statistiques sur l'environnement.

39. Le Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques a recommandé aux pays et aux organismes internationaux d'utiliser davantage le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement et de lui faire des retours sur leur pratique, en particulier en lien avec leur contribution aux accords multilatéraux relatifs à l'environnement. En outre, il a recommandé que l'on mette au point des lignes directrices permettant de définir les priorités statistiques à partir du Cadre. Le Groupe d'experts a noté qu'il faudrait s'attarder sur les nouvelles demandes, concernant, par exemple, la situation des écosystèmes et d'autres indicateurs de la biodiversité utiles au cadre de suivi de la Convention sur la diversité biologique, comme la richesse spécifique et l'abondance des espèces. Il a aussi constaté la nécessité de poursuivre les formations aux statistiques environnementales et climatiques afin d'associer davantage de spécialistes des systèmes nationaux, et a recommandé de maintenir le soutien à la formation des formateurs.

#### 4. Mise en œuvre de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques

40. Depuis l'adoption de l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, les États Membres qui produisent des statistiques sur les changements climatiques font preuve d'une mobilisation croissante et sans failles. De nombreux pays ont rendu compte de leurs activités au Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques. La plupart sont conduites par les organismes nationaux de statistique, mais certaines le sont par les correspondants de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Deux enquêtes pilotes ont été effectuées au sein du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques, en 2023 et 2024, auxquelles respectivement 23 et 24 pays ont répondu. Des constats importants s'en dégagent : importance des organismes nationaux de statistique pour le maintien d'une certaine qualité de données, nécessité d'appliquer les outils d'autoévaluation (Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement, Outil d'autoévaluation des statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques) au profit des organismes nationaux de statistique et des correspondants de la Convention-cadre, etc. Il s'est également avéré que les questions de l'enquête pilote de 2024 devaient être reformulées afin de traiter des questions plus essentielles, comme les responsabilités institutionnelles, les solutions méthodologiques et l'efficacité des dispositifs, ce qui permettrait de suivre l'avancée des mesures prises sur ces sujets au niveau des systèmes statistiques nationaux.

41. À la 11<sup>e</sup> réunion du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques, une table ronde réunissant cinq pays a été l'occasion de mettre en avant les avantages d'une collaboration entre organismes de statistique et correspondants nationaux de la Convention-cadre sur les changements climatiques et de présenter résultats et bonnes pratiques. Par exemple, l'institut néozélandais de statistique a fait connaître le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques auprès des services de l'État et a promu leur application lors de débats sur la place à accorder aux statistiques environnementales et climatiques ; par ailleurs, des choix et des arbitrages sont faits entre les directives internationales et les besoins nationaux. Il a été souligné que les statistiques et indicateurs récents étaient souvent appliqués en fonction des besoins nationaux et faisaient intervenir de nombreux organismes, mais que les enjeux de coordination et d'organisation systématique, quoique essentiels, n'en étaient pas moins complexes. L'Institut brésilien de géographie et de statistique a utilisé l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, l'Outil d'autoévaluation des statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques et les Lignes directrices relatives à la mise en œuvre de l'Ensemble mondial pour instaurer une collaboration approfondie et des échanges particulièrement efficaces avec les autres organismes de production de données, ce qui lui permet d'être en pointe sur les changements climatiques. L'Institut national italien de statistique a fait part de progrès concernant les statistiques et les indicateurs des changements climatiques, la production régulière de données alimentant rapports et annuaires statistiques. L'Ensemble mondial lui a servi de repère pour fixer des priorités et définir une feuille de route en plusieurs grandes étapes visant à approfondir les principales questions et à mieux délimiter le champ d'études. En 2022, l'Institut italien a publié son premier rapport statistique sur les changements climatiques. Le Bureau népalais de statistique est chargé de mener des enquêtes sur les changements climatiques et de compiler les rapports statistiques sur l'environnement. Il a publié un rapport sur les statistiques et indicateurs des changements climatiques basé sur l'Ensemble mondial et sur les données disponibles. Le Bureau ougandais de statistique a intégré dans le recensement national de la population et du logement de 2024 des questions évoquant

les changements climatiques, dont certaines ont été adaptées du recensement conduit par la République-Unie de Tanzanie en 2022. L'Ensemble mondial l'a encouragé à financer davantage d'activités afin de fournir plus de données relatives à l'Ensemble mondial et au Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement.

42. Les tables rondes ont montré que l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques et ses outils (Outil d'autoévaluation des statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques et Lignes directrices relatives à la mise en œuvre) étaient utilisés par différents pays pour mettre au point leurs propres programmes de statistiques sur les changements climatiques. Dans le même temps, de nombreux pays demandant à être accompagnés, et les retours d'expérience et échanges de bonnes pratiques doivent être facilités. Les pays bénéficiant de systèmes statistiques nationaux développés peuvent aussi tirer profit de l'Ensemble mondial, ses outils étant utiles pour fixer des objectifs et définir des feuilles de route. Enfin, il a été convenu qu'il fallait créer un sous-groupe chargé d'approfondir et d'améliorer l'enquête pilote sur l'état des statistiques sur l'environnement et les changements climatiques et d'étudier les possibilités de mettre en place une plateforme en ligne de diffusion publique des informations recueillies.

## E. Plaidoyer et mobilisation des ressources

43. Il est nécessaire, à l'occasion de rencontres mondiales, régionales ou nationales entre producteurs et utilisateurs de statistiques et d'informations, de mettre en avant l'importance des statistiques relatives à l'environnement et aux changements climatiques et le rôle qu'elles jouent dans la prise de décision et la sensibilisation du public. Il est indispensable de mobiliser des ressources suffisantes pour soutenir le développement complet des dispositifs statistiques pertinents dans les États Membres.

44. En collaboration avec l'OMS, qui intervenait en tant qu'organisateur principal, et avec d'autres partenaires majeurs (notamment ONU-Habitat), la Division de statistique a assisté à une manifestation parallèle intitulée « Progress on wastewater treatment: contributions to global water security », à l'occasion de la Semaine mondiale de l'eau tenue à Stockholm en août 2024. Un rapport sur l'indicateur 6.3.1 associé aux objectifs de développements durables, intitulé *Progress on the proportion of domestic and industrial wastewater flows safely treated*, y a été présenté, et la participation de la Division a permis de saluer les précieuses données communiquées par les États Membres en réponse au questionnaire sur les statistiques de l'environnement de la Division de statistique et du PNUE, devant un public composé de personnalités de haut niveau hautement intéressées par les questions stratégiques associées<sup>25</sup>.

45. En juillet 2024, la Division de statistique a participé, en marge d'un forum politique de haut niveau, à une manifestation intitulée « Partnerships for addressing the waste crisis and accelerating circularity: a new policy support initiative for data and action ». Elle a saisi l'occasion pour insister sur le rôle central joué par les statistiques des déchets dans la prise de décisions relatives à l'économie circulaire, en particulier sur des sujets comme le traitement des déchets solides municipaux, la gestion des déchets dangereux, les déchets d'équipements électriques et électroniques, etc. Devant un public composé de personnalités de haut niveau et de nombreux ministres, la Division a rappelé l'importance d'une collaboration étroite entre les organismes nationaux de statistique et les autres acteurs majeurs aux niveaux fédéral, étatique et municipal. Il est notamment ressorti des échanges que ces statistiques pouvaient servir de base concrète à l'élaboration, au contrôle et à l'amélioration des politiques relatives à l'économie circulaire. La manifestation

<sup>25</sup> Voir : <https://www.unwater.org/publications/progress-wastewater-treatment-2024-update>.

parallèle a également donné lieu à la présentation d'un rapport du Département des affaires économiques et sociales, *The Waste Crisis* (voir par. 36), dans lequel les travaux menés sur les déchets pendant des décennies par la Division de statistique sont cités à maintes reprises.

46. Les restrictions budgétaires que connaît l'ONU depuis deux ans ont bloqué d'importantes activités de plaidoyer, comme la participation prévue de la Division de statistique aux vingt-huitième et vingt-neuvième sessions de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'organisation de manifestations parallèles. En outre, des réunions en présentiel du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques n'ont pu avoir lieu ces dernières années faute de ressources financières suffisantes.

### **III. Décisions que la Commission de statistique est invitée à prendre**

47. La Commission de statistique est invitée à :

a) **Soutenir la restructuration en cours du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques, compte tenu de l'extension de son mandat, qui doit couvrir les statistiques tant environnementales que climatiques, et conformément à la décision 55/118 prise par la Commission de statistique à sa cinquante-cinquième session (voir sect. II, Introduction et [E/2024/24-E/CN.3/2024/36](#)) ;**

b) **Saluer les efforts faits pour améliorer la communication et la collaboration entre les organismes exécutant des programmes internationaux consacrés aux données et statistiques relatives aux changements climatiques (voir sect. II.A) ;**

c) **Se féliciter des mises à jour et des réflexions méthodologiques du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques (voir sect. II.B) ainsi que de la création de sous-groupes sur les questions de santé et de genre, chargés d'examiner de près les nouveaux indicateurs et les métadonnées correspondantes et de s'assurer de leur universalité dans la perspective de leur inclusion dans une future révision de l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques ;**

d) **Inciter les pays à renforcer la collecte de données et leur compilation en statistiques sur l'environnement et les changements climatiques, afin de mieux guider les décisions politiques et de faciliter la communication unifiée de données en réponse aux demandes internationales ; encourager les pays à proposer une réponse coordonnée au questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement ;**

e) **Faciliter la mise à jour périodique des termes et des définitions employés dans le questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement, compte tenu de son caractère indispensable eu égard à l'évolution des besoins, tout en veillant à la cohérence des séries chronologiques ; encourager la flexibilité du questionnaire afin de couvrir les nouveaux sujets, comme les déchets d'équipements électriques et électroniques et le gaspillage alimentaire ;**

f) **Aider le sous-groupe du Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques à constituer un ensemble de questions de base qui puissent figurer dans les questionnaires de recensement et**

les enquêtes traditionnelles ainsi que dans des études ciblées, de sorte à alimenter les statistiques sur l'environnement et les changements climatiques, y compris sur la base de l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques ; encourager les États Membres à utiliser cet ensemble de questions le cas échéant ;

g) Demander au Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques, à la Division de statistique et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques d'aider les organismes nationaux de statistiques et les correspondants nationaux de la Convention-cadre (dans leurs institutions respectives), au niveau national, à produire des statistiques sur les changements climatiques qui servent efficacement à établir les premiers rapports biennaux au titre de la transparence et à préparer les processus connexes au titre de l'Accord de Paris ;

h) Encourager la Division de statistique à renforcer la collaboration et la coordination entre les partenaires et les organismes régionaux, nationaux et internationaux, de manière à stimuler les synergies et à tirer un maximum des divers projets de développement des capacités existants ;

i) Encourager les États Membres et les organismes internationaux à utiliser davantage le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement et à faire part de leur expérience au Groupe d'experts en statistiques de l'environnement et des changements climatiques, en particulier s'agissant de leur contribution aux accords multilatéraux relatifs à l'environnement, mais également d'applications générales et englobantes ;

j) Demander instamment aux États Membres d'appliquer l'Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques et ses outils d'aide à la mise en œuvre (Outil d'autoévaluation des statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques et Lignes directrices relatives à la mise en œuvre) lorsqu'ils créent des programmes nationaux de statistiques sur les changements climatiques, publient des rapports et communiquent des informations au titre de l'Accord de Paris ;

k) Demander instamment à la communauté des donateurs de mobiliser des ressources supplémentaires substantielles ; promouvoir des progrès plus soutenus et pérennes en matière de statistiques.